

Objectifs	Maintenir et actualiser les compétences du Chef de Service de Sécurité Incendie et Assistance à Personnes
Public	Les chefs de Service de Sécurité Incendie et Assistance à Personnes (SSIAP 3) dont le diplôme arrive à échéance (3 ans)
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme SSIAP 3 et / ou recyclage / remise à niveau de moins de 3 ans • PSC 1 ou SST ou PSE 1 à jour
Durée	3 jours soit 21 heures
Date – Planning – Délai d'accessibilité	Sessions tout au long de l'année – planning disponible sur le site internet au semestre – Accessible en 1 journée
Modalité d'accès	Financement personnel – plan de formation entreprise- Fonds FNE – POE – AIF France Travail
Lieu	En centre
Coût	Nous consulter
Nb participants	1 à 12 participants

Programme Pédagogique

Séquence 1 : Réglementation (4 heures)

Évolution des textes réglementaires

- Règlement de sécurité dans les ERP :
 - Dispositions générales
 - Dispositions particulières et spéciales
- Règlement de sécurité dans les IGH
- Rappel des textes sur les moyens de secours
- Rappel sur le code du travail
- Rôle du chef de service de sécurité incendie en qualité de membre de jury aux examens SSIAP
- Connaissance de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié

Séquence 2 : Notions de droits civil et pénal (2 heures)

- Les Codes Civil et Pénal
- La délégation de pouvoir et la délégation de signature
- La responsabilité civile et responsabilité pénale
- Le délit de mise en danger de la vie d'autrui

Séquence 3 : Fonction maintenance (2 heures)

Les contrats de maintenance des installations de sécurité

- Contextes d'obligations réglementaires
- Aspects juridiques :
 - Les contrats avec obligation de moyens
 - Les contrats avec obligation de résultat
- Différents types de contrats :
 - Le contrat de types "prédictifs"
 - Le contrat de types "préventifs"
 - Le contrat de types "correctifs" ou "curatifs"
- Normalisation
- Analyse et retour d'expérience

Séquence 4 : Étude de cas (3 heures)

Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou réaménagement dans l'existant

- Rappel de la méthode
- Lecture de plan
- Rédaction d'une notice technique de sécurité

Numéro du document
AF-SSIAP-01.103-R

Indice
D

Statut
BPA

Date de la version
01/07/2025

Séquence 5 : L'accessibilité des personnes en situation de handicap (2 heures)

Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés

- Les dispositions réglementaires :
 - Les commissions accessibilité
 - Les exigences réglementaires générales
 - Les exigences dimensionnelles et qualitatives
 - Autorisation de travaux (composition du dossier, réunion de chantier)
 - Visite, réception par commission d'accessibilité
- Analyse critique et retour d'expérience

Séquence 6 : Analyse des risques (4 heures)

Identifier les situations de risques de déclenchements d'incendies et d'accidents corporels

- Evaluation du maintien du niveau de sécurité (protection des personnes et des biens)
- Le document unique : évaluation des risques professionnels pour la sécurité des travailleurs (rappel)
- Le plan de prévention (rappel)
- Evaluation des risques de travaux par points chauds (rappel)
- Étude d'un cas pratique

Séquence 7 : Moyens de secours (2 heures)

Evolution des textes réglementaires

- Moyens d'extinction incendie (internes et externes, entretien et vérifications)
- Moyens d'alerte des secours
- Dispositions visant à faciliter l'intervention des secours
- Connaître et savoir exploiter un S.S.I.

Méthodes pédagogiques

Démonstrative, interrogative, de découverte et expérimentuelle

Moyens pédagogiques

Matériels : Salle de formation, ordinateur, vidéoprojecteur, livret pédagogique, matériel pédagogique imposé par l'arrêté du 02 mai 2005

Humains : 1 formateur

Modalités d'évaluation

Avant la formation :

- Tour de table et échange sur les pratiques et l'environnement

Après la formation :

- QCM quizzbox et pratique

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

N'hésitez pas à nous contacter. Nous analyserons avec vous la meilleure formule de formation adaptée à votre situation. Retrouvez plus d'informations sur l'accès à la formation pour les personnes en situation d'handicap sur le site de l'AGEFIPH - Référent PSH : Christine MEROUZE (02 33 23 19 91)

Contacts

Administratif et Commercial : Maeva TYMEN

Mail : accueil@academydelaformation.com

Taux de réussite en 2024 : 100%

Taux de satisfaction 2024 : 5/5 – 100%

Numéro du document
AF-SSIAP-01.103-R

Indice
D

Statut
BPA

Date de la version
01/07/2025